



INFORMATIONS LOCALES

LE CONCERT A MONTMORIN

Fierté de notre patrimoine local, l'église de Montmorin que l'on savait remarquable par la qualité de son acoustique, devenait le 19 septembre dernier le centre d'une animation plutôt inhabituelle dans notre vallée. Ce jour-là en effet, les habitants de nos villages n'ont pas eu besoin de franchir le col des Tourettes pour s'offrir une soirée agréable et originale. Le concert de musique baroque qui s'y déroulait dès 20 h 30 et que nous avions annoncé dans notre précédent numéro a été de l'avis général une véritable surprise tant par la qualité de son interprétation que par l'originalité des œuvres proposées. (Voir programme dans le Fil de l'Oule n° 14). Nous tenons à remercier :

Les musiciens de la Camerata « Jean-Baptiste Loeillet », au nombre de cinq qui nous ont offert une prestation digne des plus grands. (Précisons ici que certains n'étant pas des professionnels en avaient largement le niveau).

Monseigneur Lagrange, évêque de Gap, pour avoir mis à la disposition du public l'église de Montmorin et ceci à la demande d'un interlocuteur efficace en la personne du Père Stéphane-Marie.

Truus Diderick et Syste Politiek qui, étant les amis des musiciens, sont à l'origine de cette initiative.

La municipalité de Montmorin qui a veillé à ce que cette animation se déroule dans les meilleures conditions.

La soirée s'est achevée à la salle polyvalente de Montmorin autour d'un verre offert par la municipalité. L'occasion pour le groupe de faire plus ample connaissance avec son public et pour le public de s'initier à quelques rudiments d'allemand ou à défaut, au langage des signes ...

LES LIEUX DE VIE DE LA VALLEE, LES ANIMATIONS.

Nous voici déjà à la veille de Noël et, pour défier les caprices de l'hiver parfois rigou-

reux dans nos montagnes, des lieux de vie agréables et chaleureux sont là, prêts à vous accueillir à tous moments de la journée.

La ferme auberge du Val d'Oule à la Rabasse.

Comme tous les ans à l'Auberge du Val d'Oule à la Rabasse les mois de juillet et août ont été une période de travail intense.

Pendant ces deux mois le nombre de repas quotidiens servis a été très satisfaisant puisque les tables étaient la plupart du temps toutes occupées, et cela sans compter les jours de banquet ou de mariage où les convives étaient encore plus nombreux.

Le repos pris par Hélène et Jeannot, au cours du mois de septembre (fermeture annuelle) a été le bienvenu.

Dès le premier octobre l'Auberge a réouvert ses portes à la grande satisfaction des nombreux clients. Maintenant ce sont les repas de famille ou les banquets qui vont se succéder pour venir déguster sanglier, chevreuil et autre gibier.

Un bravo et bon courage ! Réservations au : 04 92 66 01 67.

Le Bar Restaurant du village chez Karine et François (ouvert toute l'année sauf les mercredis) organise plusieurs concours de belote pendant toute la saison hivernale. (Voir les affiches ou post impacts pour les dates). Toutes les équipes seront primées. Réservations au 04 92 66 04 65.

Le gîte de Pra-Boyer propose en toute saison une cuisine inventive et savoureuse à base de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique. Réservations au 04 92 66 03 37.

Par ailleurs des animations organisées principalement par le C.A.C.T. vous seront proposées au cours de l'hiver. Des affiches et des courriers en préciseront les lieux et dates exactes. Nous pouvons doré et déjà annoncer :

Salle Polyvalente de Bruis : Le Téléthon : Comme en 1999, la Vallée de l'Oule apportera cette année encore sa contribution au Téléthon. L'animation prévue (organisée par le C.A.C.T en partenariat avec l'école intercommu-

INFORMATIONS LOCALES

nale se déroulera comme suit :

Courant novembre : Encadrés par leur maître d'école Mr Jean-Paul Trémas et l'animatrice Cathy Lombard, les enfants fabriqueront des mobiles à partir d'éléments naturels ramassés dans la forêt.

Du 1er au 9 décembre inclus : exposition de ces mobiles (qui serviront aussi de décorations pour Noël) dans la salle Polyvalente de Bruis aux heures d'ouverture de la bibliothèque et de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h pour le samedi 9 décembre.

Le 9 décembre à partir de 18 h : clôture du Téléthon par un apéritif (miro), préparé et offert par Mme Borla de Bruis dont nous saluons la généreuse initiative.

Les dons recueillis à cette occasion seront intégralement reversés à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies). Les adultes peuvent s'ils le désirent fabriquer également des mobiles ou autres compositions naturelles de leurs choix. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 04 92 66 04 39.

Salle Polyvalente de Montmorin : Fête de Noël (organisée par le C.A.C.T. en partenariat avec l'école primaire de Montmorin), le 15 décembre à 20 h. Au programme : chants, conte de Philippe Dorin, goûter.

Salle Polyvalente de Sainte-Marie : courant janvier : Soirée patois.

Ferme Auberge de la Rabasse : Loto organisé par le C.A.C.T..

Enfin une tombola se déroulera à l'occasion du carnaval 2001. Les gains seront utilisés pour financer en partie le voyage scolaire de fin d'année.

Les membres des associations organisatrices : Le C.A.C.T. pour le loto et « Les diables du Val d'Oule » pour la tombola sont donc dès à présent à la recherche de lots. Vous pouvez à ce sujet les contacter au 04 92 66 04 39. Cathy transmettra. Un grand merci d'avance !!!



HALLOWEEN

A l'heure où la mondialisation tant culturelle que commerciale ne cesse de s'intensifier à travers des outils de communication (Internet) et des moyens de transport de plus en plus banalisés, rien d'étonnant à ce que la fête d'Halloween, après avoir franchi l'Atlantique, s'impose toujours plus dans le calendrier des festivités de notre pays jusqu'à devenir quasiment incontournable même dans nos vallées retirées.

Mais ce phénomène, parfois sujet à polémique, ne serait-il pas peut-être aussi la manifestation tangible que nos villages, tout en restant à juste titre très attachés à leurs traditions, sont aussi capables d'ouverture et d'adaptation face à un monde en perpétuelle mutation ?

La fête d'Halloween dans la Vallée de l'Oule a, quoi qu'il en soit, permis de réunir le mardi 7 novembre un peu plus de 20 enfants de 3 à 14 ans dans la salle polyvalente de Montmorin.

Nous remercions tout particulièrement M. et Mme Garambois qui ont fait preuve à cette occasion de beaucoup de générosité et de disponibilité à l'égard des enfants.

Le repas préparé par Cathy Lombard et Annick Lebedel aidées des enfants semble avoir fait l'unanimité. Le menu qui le composait à première vue pourtant peu ragoutant (« champignons vénéneux, purée aux doigts de trolls, z' yeux de zombies aux nerfs optiques grillés »), était en fait délicieux. Preuve aussi que derrière leurs costumes de sorcières, vampires et autres fantômes les enfants étaient là avant tout pour passer une soirée, une soirée ensemble.

INFORMATIONS LOCALES

BIBLIOTHEQUE

Désormais en dépôt :

Le passage du bibliobus à la bibliothèque le 27 septembre dernier a permis l'échange de 300 documents environ, désormais disponibles au relais de Bruis. En dépôt également : 20 nouvelles cassettes vidéo dont 10 documentaires (en provenance de la B.D.P. de Gap) et 10 films régulièrement renouvelés par le relais de Pont Lagrand à raison d'une fois tous les un mois et demi.

Gros plan sur quelques livres « pas tout à fait comme les autres ».

Quelques livres actuellement disponibles sur les rayons de notre bibliothèque devraient éveiller votre curiosité et méritent quelques lignes dans cette rubrique. Ils ont tous en commun d'avoir été écrits par des personnes pouvant prétendre à un lien plus ou moins étroit avec la vallée de l'Oule. En voici donc la liste qui ne demande qu'à s'élargir...

(Classement des auteurs par ordre alphabétique).

Les preuves de l'existence de Dieu est un livre paru aux éditions du Cerf en 1999 écrit par le Père Stéphane-Marie Barbellion. La première partie consiste en une analyse des preuves de l'existence de Dieu à travers les temps. La deuxième partie est une relecture des cinq voies d'accès à l'existence de Dieu chez St Thomas D'Aquin. Le Père Stéphane-Marie est responsable de nos trois paroisses depuis 1995.



8

The Wages of Goodness. (Le Salaire de la bonté) est un recueil de poésies de l'écrivain américain Michael



Blumenthal. Ce dernier, rendant régulièrement visite à sa famille à Montmorin (famille Leconte), passe de temps en temps quelques jours dans notre région. D'origine juive, Michael Blumenthal est maître de conférence à l'Université de Harvard. Il a

fait don de cet ouvrage à notre bibliothèque après avoir exprimé dans une dédicace : « sa reconnaissance envers le village de Montmorin pour l'inspiration d'un de ses poèmes ». A la page 41 de son livre se trouve en effet un texte intitulé « Cerises », (cerises) où il est question du village de Montmorin et de ses « cerises délicieuses contre notre palet, colorant nos langues d'un rouge violâtre, leur jus coulant le long de nos mentons... » (texte en langue anglaise).

Tom-Tom et Nana :

Sitôt dit, sitôt fait : Dès son retour de vacances passées entre autres à Sainte-Marie à l'occasion du mariage de ses amis Sylviane et Philippe Dorin, Jaqueline Cohen a envoyé comme promis une dizaine d'albums de cette série destinée aux 8/12 ans et dont elle écrit les dialogues, ceci pour le plus grand bonheur de nos jeunes lecteurs. Suite à quoi, les élèves de l'école primaire de Montmorin, qui se déplacent désormais à la bibliothèque à raison d'un vendredi après-midi sur deux, ont fait parvenir à Jaqueline une lettre collective la remerciant de ce geste généreux.



INFORMATIONS LOCALES

Parc Naturel Régional des BARONNIES

LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI

Le périmètre n'est en rien définitif. Le territoire d'un P.N.R. doit représenter une entité remarquable et s'appuyer sur l'affirmation d'une identité forte.

Les collectivités territoriales actuellement impliquées dans la démarche sont, à travers le Syndicat d'Aménagement des Baronnies, les C. C. de Buis les Baronnies et Nyons, les S.I.V.O. M. de Séderon et Rémuzat pour la Drôme, les C.C. des Baronnies, du Serrois, de l'Oule pour les Hautes-Alpes.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

De nombreux contacts ont été pris avec différents services et élus des régions Rhône Alpes et P.A.C.A.

Un groupe de travail composé de deux représentants de chaque communauté de communes ou canton a été constitué afin de définir et réfléchir aux objectifs d'un P.N.R. avant de préparer le dossier d'intention à destination des régions. Les délégués de la C.C.V.O. sont Antoine BULETE et Gérard TENOUX.

Une visite du P.N.R. de Chartreuse a été organisée le 21 octobre. Celle-ci a permis de se rendre compte sur le terrain des conditions de fonctionnement d'un parc naturel régional et de mieux appréhender les phases de lancement et de mise en place.

LES ETAPES À VENIR :

Le projet de création d'un P.N.R. ne peut se concevoir que dans le cadre d'une concertation la plus large possible des différentes forces vives du territoire.

A cet effet, un inventaire des représentants du monde socioprofessionnel et associatif va être mené par chaque collectivité afin de pouvoir les informer et associer à l'élaboration de la charte, document de contractualisation et certificat de naissance d'un parc.

QUESTIONS/REPOSES

Quelles sont les missions d'un parc ?

- * Le développement économique et social
- * La protection du patrimoine
- * L'accueil et l'information du public
- * L'expérimentation

Est-ce un espace fermé ou ouvert ?

Un P.N.R. est un territoire habité totalement ouvert



Un P.N.R. génère-t-il des contraintes ?

- * Pour les décideurs, qu'ils soient élus, représentants de l'État ou acteurs économiques privés, les règles édictées et négociées dans la charte doivent être respectées.
- * Pour les habitants, les visiteurs, c'est la réglementation classique qui s'applique par exemple en matière de chasse, pêche, agriculture etc...

Les intérêts communaux sont-ils conciliables ?

La politique d'un P.N.R. est initiée, négociée, voulue et mise en œuvre par les élus locaux. Ils se fixent donc une règle du jeu commune qui n'enlève en rien leurs prérogatives.

Quelle différence entre un P.N.R. et un P.N ?

Le Parc National (ex. les Écrins, le Mercantour) est une réserve à vocation purement écologique. C'est l'État qui décide de le créer et qui le gère dans l'objectif de préserver des espaces et leurs patrimoines.

5

SPECIAL ASSAINISSEMENT

La loi sur l'eau de 92 a confié des compétences et des obligations nouvelles aux communes.

Ce transfert se traduit par des responsabilités importantes pour les élus communaux en matière de conception des projets, de réception des travaux et de fonctionnement des installations..

Afin de préparer au mieux ces échéances, une étude sur la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble de la vallée s'avère indispensable.

C'est pour présenter les objectifs de celle-ci qu'une réunion entre les conseillers communaux de Montmorin, Bruis et Ste Marie et des représentants de la D.D.A.F. du service « environnement » du conseil général, de l'agence de l'eau, du syndicat d'aménagement de l'Aygues, s'est déroulée en mairie de Bruis le lundi 25 septembre.

QUOI ?

- * Garantir à la population des solutions pour le traitement et l'évacuation des eaux usées



- * Respecter le milieu naturel
- * Assurer le meilleur compromis économique en fournissant une aide à la décision et à la planification
- * S'inscrire en harmonie avec la législation
- * Présenter les différentes solutions avec les zones d'assainissement collectif et autonome.

QUAND ?

Trois phases principales au cours desquelles seront organisées plusieurs réunions entre le bureau d'étude, les élus, le conseil général, l'agence de l'eau, la région et les services de l'état.

COMMENT ?

- * Réalisation d'un diagnostic démographique, économique, géologique et également des rejets existants, des réseaux en place.
- * Élaboration des scénarios d'assainissement et étude comparative : chaque scénario proposera un zonage des secteurs relevant de l'assainissement autonome (avec la définition des filières autorisées et prescrites) et de l'assainissement collectif ainsi qu'une programmation dans le temps. Pour l'étude comparative, elle portera sur les aspects économiques, l'impact des ouvrages sur l'environnement et sur l'organisation de la commune.
- * Schéma directeur d'assainissement : une fois le choix opéré, le document final comprendra une carte de zonage, un mémoire explicatif et justificatif, un détail estimatif des coûts d'investissement, de fonctionnement, l'impact sur le prix de l'eau et un projet de règlement local d'assainissement.

COMBIEN ?

Le coût prévisionnel est estimé à 170 000F HT. avec un taux de subventions pouvant atteindre 80%.

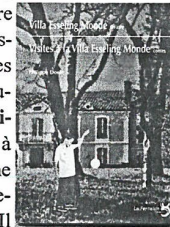
Comprendre et identifier les genres musicaux

est un très beau livre paru aux éditions Larousse. Il nous a été offert par son auteur Gérard Denizeau qui est le fils de René Mourre, un enfant du pays (Bruis). Gérard Denizeau est maître de conférence en histoire de l'art contemporain à l'Université de Nancy II. Comprendre et identifier les genres musicaux est un ouvrage pratique et maniable qui recense et décrit avec une grande rigueur tous les genres musicaux (religieux et profanes, vocaux et instrumentaux), depuis le moyen-âge jusqu'au préromantisme.



Visite à la Villa Esseling Monde, est une

merveilleuse pièce de théâtre (suivie de plusieurs contes), destinée aux enfants, cela dit les adultes y trouveront aussi beaucoup de plaisir. Son auteur, Philippe Dorin, a élu domicile à Sainte-Marie avec sa femme Sylviane, pour les vacances depuis trois années maintenant. Il nous fait don de ce joli livre au titre quelque peu intrigant qui, si vous l'ouvrez, vous transportera dans un monde magique aux confins entre rêve et réalité tout en situant parfois l'action dans un cadre à priori très banal (télé, salon, ...), mais ne nous y fions pas !!!...



Deux autres documents appartenant à la B. D.P. de Gap mais, heureuse coïncidence, actuellement en dépôt au relais de Bruis sont également l'œuvre de Philippe Dorin. Il s'agit de :

Le jour de la fabrication des yeux : Une série de contes pour enfants se présentant sous la forme d'une cassette audio.

Les trésors du petit matin : Un très joli li-

vre illustré par Charlotte Mollet (éditions Nathan), dans lequel Philippe Dorin livre aux plus jeunes d'entre nous quelques uns des secrets des étoiles. Cathy demande aux personnes qui empruntent ces documents de ne pas les monopoliser trop longtemps, ils sont très demandés.

Dans la mesure où Philippe Dorin possède un pied à terre à Sainte-Marie, nous espérons pouvoir organiser dans l'avenir une rencontre de cet auteur avec les jeunes lecteurs de notre relais, et pourquoi pas ceux de relais bibliothèque voisins. A suivre ...

Nous remercions très vivement tous ces auteurs pour leur contribution importante à la vie culturelle de notre vallée et invitons ceux qui, à tort, ne figureraient pas sur cette liste, à se faire connaître auprès de Cathy Lombard à la bibliothèque.



TRAVAUX MANUELS

Des après-midi travaux manuels sont prévus à partir de l'année prochaine.

Organisés par le C.A.C.T. et ouverts à tous ces « Ateliers de la Vallée de l'Oule » seront mis en place dès le mois de janvier 2001 à raison d'un après-midi tous les 15 jours dans la salle de la bibliothèque à Bruis. Des précisions dans notre prochain numéro (heure, jour ...)

CHEMIN DU DEVEZ

La deuxième tranche de travaux du chemin du Devez est en voie d'achèvement. Le travail a été confié à l'entreprise Aubery de Rému-zat étant celle qui a proposé le prix le plus avantageux.

INFORMATIONS LOCALES

LA CHANSON DE MONTMORIN

(suite)

XXIV

Les acacias couronnent
Le chemin en traînant.
Les abeilles bourdonnent
Sur les leurs au printemps.
Dans un jour de tourmente
Le Rif a ravagé
En mille huit cent quarante
Et creusé le verger.

XXV

Un jardin surélevé
Près du chemin montant
Le château qui révèle
Face au soleil levant
Le château qui vit naître
Deux ans après Rocroi
Philis dont nos ancêtres
Ont connu les exploits.

XXVI

Le soleil interroge
Cette tour du midi.
Il demande à l'horloge
S'il doit marquer midi.
Le chemin se défile
Au travers du Passet.
Les gens du Pied de Ville
Ne sont jamais pressés.

XXVII

Mais les rues ont des rampes
Pavées de gros cailloux
Où l'on craint que les crampes
Fléchissent les genoux.
Le Serre de la Bonne
Est propice aux serpents.
La bourgade aux murs jaunes
Demain aura mille ans.



XXVIII

Sur les aires assises
Auprès du vieux château
Voici la vieille église
Et le lieu de repos.
A main droite la Maure
Est au bout du sentier.
Moi, des aires j'explore
Le pays tout entier.

XXIX

Je vois un pont sur l'Oule,
Les marnes sans gazon
La route se déroule
Et meurt à l'horizon.
Bouchet est un bois sombre
Qui nous cache le Gau.
Le champignon sans nombre
En automne y éclot.

XXX

Passet sur son pic porte
Le soleil deux fois l'an.
Novembre l'y apporte
Février l'y suspend.
A leur suprême étage
Trescoussoux s'est caché.
L'on dit qu'un ermitage
Est encore mieux caché.

XXXI

Trait Le Puy est l'échine
Des marnes sans gazon.
La grive y prédomine
A l'arrière- saison.
Dans la Combe sauvage
Les clôts sont fort nombreux
Le Preyre au Moyen Age
Fut peuplé de lépreux.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

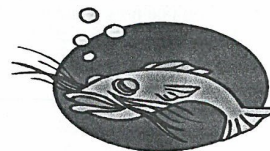
- * CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- * Du lundi 30 octobre 2000

Conseillers communautaires présents :
Mm. R. GIROUSSE, J.L. CORREARD, G. TENOUX, Ant. BULETE, G. BEGOU, J. GIROUSSE

- * ECOLE :

L'achat d'un meuble informatique d'un coût de 665F H.T. est accepté.
Le Président est mandaté pour solliciter les entreprises chargées d'effectuer les travaux nécessaires (cf. p. précédente)
Le délégué désigné par la C.C. au conseil d'école est M. C. RAZAUD

- * CONTRAT RIVIERE :



C. HAUPT présente un compte-rendu de la réunion « contrat rivière » de l'Aygues à laquelle il a participé à St Roman de Mallegarde (84) le 17/10.

Les objectifs présentés par le dossier sommaire répondent aux préoccupations de la C.C. en terme de gestion de l'eau :

- schéma d'assainissement (cf. p. 5)
- entretien des berges
- préservation du milieu piscicole
- protection des biens et des personnes...

Celles-ci, intégrées à l'ensemble du bassin versant, seront mieux identifiées et pourront bénéficier d'aides financières complémentaires.

Un article sur ce qu'est et à quoi sert un « contrat rivière » vous sera présenté dans un prochain nu-

méro « d'au fil de l'Oule »

- * SYNDICAT MIXTE :

Afin de pouvoir travailler aux différents programmes territoriaux de développement local : contrat montagne, contrat de pays, P.N.R. (cf. article ci-après), fusion des communautés, est envisagée la création d'un syndicat mixte regroupant les 3 C.C. du Serrois, Baronnies et vallée de l'Oule.

Les statuts de celui-ci, qui pourrait s'appeler « Syndicat d'Aménagement Buëch-Baronnies », seront soumis à délibération par les C.C. avant validation par la Préfecture.

Les délégués à cette structure de réflexion sont R. GIROUSSE, J.L. CORREARD, G. TENOUX.

- * RANDONNEE PEDESTRE :

Trois itinéraires de Promenade et Randonnée (P. R.), un au départ de chaque commune de la vallée vont être équipés d'une signalétique en bois identique sur tout le sud du département (zone du programme L.E.A.D.E.R. II).

Préalablement à son installation, les travaux de débroussaillage et de balisage seront réalisés par « Natur'emploi ».

L'ensemble de ces travaux bénéficiera d'un taux total de subventions de 80% et ces itinéraires seront intégrés à la future carte I.G.N. des Préalpes du sud.

- * TOUR CARREE :

Une première consultation des entreprises n'ayant pas abouti, une relance est nécessaire pour démarrer les travaux rapidement.

- * C.A.C.T. :

Une subvention de 2500F est accordée au Comité d'Animation Culturel et Touristique.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du mardi 10 octobre 2000

Conseillers communautaires présents :
Mm. R. GIROUSSE, G. BEGOU, J.L. CORREARD, G. TENOUX, J. GIROUSSE
Conseillère représentée :
Mme K. COUSIN (procuration à G. TENOUX)

* FERME-RELAIS

Deux délibérations :
Le conseil communautaire accepte la proposition de prêt du crédit local de France :
durée 15 ans
taux de 5,7%
montant total 160 000F
Ce prêt sera intégralement remboursé par le locataire de la ferme-relais dans le cadre de son loyer.

Le Président est autorisé à signer l'acte d'achat des terrains à la S.A.F.E.R. ainsi que le crédit bail.

* ECOLE

Suite aux différents devis reçus, établis d'après une liste de matériel souhaité par l'instituteur, le conseil communautaire accepte de commander l'équipement informatique de l'école, pour un montant de : 15 630F T.T.C.

Les cours d'anglais, facultatifs pour les CE2/CM1, seront dispensés par C. LOMBARD, dans le cadre de son emploi d'animatrice socio-culturelle, à raison d'une heure et demie par semaine. Ces cours seront rémunérés sur la base d'un taux horaire de 100F brut.

Les travaux de rénovation du chauffage nécessitent un surcoût par rapport au devis établi en 99 (cuve et brûleur plus importants).

Afin de compenser, partiellement, cette différence, la commune de Montmorin prendra en charge une partie des dépenses. L'installation réalisée permettra, de plus, d'envisager la rénovation ultérieure du chauffage de l'ensemble du bâtiment (mairie et appartements).

Un point sur les investissements réalisés ou programmés pour l'école est présenté ci-dessous :

	COUT
MOBLIER	26 725 F
INFORMATIQUE	15 630F
CHAUFFAGE	93 677F
AMENAGEMENT COUR	22 359F
MUR	41 565F
TOTAL	199 956F

* CONTRAT MONTAGNE

(cf. « Au fil de l'Oule » de juil/août, p. 3)
Ce contrat ne peut être porté par l'A.D.E.B.U.D. Une réflexion commune aux trois E.P.C.I. que sont les C.C. du Serrois, des Baronnie et de la vallée de l'Oule est en cours afin de déterminer, dans le cadre des trois objectifs prioritaires, les besoins de nos territoires. Il apparaît indispensable d'associer l'ensemble des acteurs locaux, notamment les agriculteurs de la vallée. Les services aux personnes âgées sont également à développer dans le cadre de ces contrats.

* P.L.H.

(cf. « au fil de l'Oule » de sep/oct.)
Afin de pouvoir mettre en place celui-ci, le contrat de C. BERGIA a été prolongée jusqu'au 28/02/01 (financement à 80% L.E.A.D.E.R. II).

INFORMATIONS LOCALES

CARNET ROSE

Méline est enfin arrivée !!!



Le 3 septembre dernier à 23 h 45 , à la maternité de Soisson, Stéphanie Heaulmé, fille de Marie-Claire et Luc Magnetti, petite fille de Ginette et Raymond Girousse, mettait au monde une petite Méline de 3,870 kg.

C'est vrai qu'elle s'est fait un peu attendre mais comme le précise si bien l'heureuse maman : « Il ne faut jamais bâcler les finitions !!!... »
Alors toutes nos félicitations aux parents pour ce petit chef d'œuvre!

QUELQUES NOUVELLES de Cécile Bompert

Réduite à une immobilité quasi totale à la suite d'un accident cardio-vasculaire survenu vers la fin du mois d'août 99, Cécile ne cesse depuis de faire des progrès.

Réapprendre progressivement les gestes de la vie quotidienne demande beaucoup de courage et de volonté. Des qualités qui ne semblent pas faire défaut à Cécile qui est de nouveau capable de se tenir debout en prenant appui, de feuilletter des livres, de communiquer par gestes etc...

La présence de sa famille à ses côtés et en particulier celle de Henriette Scala qui la prend en charge quotidiennement relayant ainsi les infirmières, est exemplaire et mérite tous nos encouragements.

CONDOLEANCES

Arrivé au terme d'une longue maladie contre laquelle il luttait depuis plusieurs années, Victor Figuiet nous a quitté le 18 septembre dernier alors qu'il était âgé seulement de 64 ans.

Sa disparition est une bien triste nouvelle qui endeuille un fois de plus toute notre communauté.

Discret, attachant, Victor avait cette pointe pétillante d'humour dans le regard qui ne le quittait jamais et qui l'aura sans doute « porté » tout au long de ces mois difficiles.

Quand sa santé le lui permettait, il s'impliquait volontiers dans les animations de la Vallée. On se souviendra notamment de son grand dévouement lors de la fête intercommunale à Montmorin en 99.

Son petit jardin situé en bord de route en plein cœur de Montmorin et qu'il cultivait avec le plus grand soin, nous rappellera toujours à son souvenir.

Nos pensées se tournent vers sa famille, en particulier sa femme Jacqueline et ses deux filles qui l'auront accompagné avec beaucoup de dignité dans cette épreuve et leur présentons nos très sincères condoléances.



Toutes nos condoléances aussi à Christian Riquet qui, n'ayant appris que très récemment la disparition de son père M. Louis Riquet décédé pourtant depuis le 21.07.98 à Saint Avold en Moselle, tient à remercier toutes les personnes qui, par leur présence lui auront apporté soutien et réconfort dans cette épreuve.

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

VOLER	PLANTE	PAYS EN	URGE	MAIS
CHAUTE	ÉPUIANTE	FACE	PIGE	
SOURS	USURE	TESSU		
	NATURELLE			
ÈPÈRE				
			PETIT DANT	
BELEZEUSE			VOYON DANS	
CROCHET			LE MUR	
DOUBLE				
		BARBE		
		REPUTE A		
		L'ÉCRIVAIN		
EN BRIEF		SURFACES		
SOLIDAY		PLUMES		
AUSCUN		SPORT		
MANAGES				POU POINT
SCIENTES				DU SUD
SONT EN				
CARTE				
			ROQUE	
			BENS	
TERME	MAGAZINES			
DE	BOITE POUR			
DROIT	LE SCRUTIN			
				MANCHE
				AU
				TENUS
INFANTE		CYCLES		
DOUNE		EN CAVE		
LE COUPE				
DESOU				
			DÉPÔT	
			DE FOND	
	SOMMET			
	DU			
	MONDE			

*Cherche, sur Montmorin ou Bruis, abri, garage ou coin de grange pour garer une 203 pick-up durant l'hiver.

Tél : M. Balezoux au 04 92 66 02 74.

*Cherche : jeux de société complets et en bon état, pour occuper les enfants pendant les récréations de cet hiver.

Tél : M. Tremas au 04 92 66 04 70.

La solution de l'édition des mois de Septembre - Octobre :



BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.
NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".
Montant : 60 frs/an.
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
Signature :

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 15

Novembre - Décembre 2000



L'éditorial

Cette fin d'année 2000 est également la fin de notre mandat d'Élu et cet éditorial en sera le dernier. Je ne dresserai pas un bilan des différents projets des années écoulées, mais l'histoire de notre vallée sera tout de même ponctuée par des points forts tels que : la création de la C.C.V.O. en 1996, la réouverture de l'école en 1999, la première fête intercommunale.

Aujourd'hui de nouveaux enjeux s'offrent à nous : le contrat montagne, les pays, le Parc Naturel Régional des Baronnies, le Programme Local de l'Habitat. La C.C.V.O. doit s'impliquer fortement dans toutes ces différentes procédures contractuelles, et doit même être le moteur pour certaines d'entre elles. Chacune d'elles apportera des financements importants pour les projets publics ou privés mais elles devront être bâties en tenant compte des besoins et des spécificités de notre vallée. C'est pour cela que je vous invite, associations, particuliers, à nous faire part de vos projets privés ou collectifs avant fin janvier 2001.

Pour chaque procédure le législateur nous impose une structure ayant un impact territorial beaucoup plus grand. Un syndicat est en cours de création avec la communauté de communes du Servois et des Baronnies (cantons de Rosans, Serres, Crépierre), pour mener à bien le contrat de montagne. Le conseil syndical sera composé de 15 délégués élus au sein des conseils de communautés.

Le pays sera sisteronnais. Les communautés de communes du Servois, des Baronnies, du Lavagnais, du Riberois ayant déjà fait ce choix, il nous paraît judicieux de suivre cette démarche étant donné que nous travaillons déjà ensemble dans le cadre du programme européen LEADER J1. Cela nous permettra d'avoir un meilleur équilibre 05104 au sein de l'association, support indispensable prévu par le

Dans ce numéro :

- | | |
|--------|---------------------------------|
| 1 | L'éditorial |
| 2 à 5 | Les orientations de la C.C.V.O. |
| 5 à 11 | Informations locales |
| 12 | Divertissement. |

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tel : 04-92-66-04-39
Fax : 04-92-66-04-21
Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de 8 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.
COMITE DE REDACTION:
Les conseillers communautaires ou les suppléants
Directeur de publication: Gérard TENOUX
Dépôt légal n°: 98009.
Imprimé par nos soins

Législateur.

Différentes réunions d'informations ainsi qu'une visite en Charentaise nous ont permis de mieux connaître le Parc Naturel Régional. Deux points ont retenu tout particulièrement notre attention. 80 pour cent du projet ou budget est consacré à l'agriculture et au tourisme. Vu la diversité de nos productions agricoles dans la vallée, ce parc devra être un opportunité à long terme. La chasse, quant à elle ne fera l'objet d'aucune contrainte supplémentaire que celles qui nous ont été imposées par l'État (fermeture du mercredi). Une association de préservation sera constituée de différents collèges : les élus, les membres associés, les membres associatifs. Chaque force vive de nos territoires doivent avoir un représentant. Cette association aura pour but de préparer une charte de développement et d'en informer les communes et la population. Une fois le projet terminé, au bout de trois à cinq ans, les communes devant délibérer, et enfin le Parc Naturel Régional des Baronnies sera soumis pour approbation au ministère de l'environnement. Le territoire du Parc s'étendrait sur 130 communes environ, à peu près le périmètre des Baronnies historiques.

Le P.L.H. sera une procédure qui nous permettra d'obtenir des financements pour répondre à des besoins en matière d'habitat permanent, saisonnier, touristique. Pour ce faire un territoire pertinent est indispensable. Aujourd'hui 6 structures intercommunales sont intéressées.

Comme vous pouvez le constater les choix du conseil communautaire seront complexes et déterminants pour les années à venir.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard TENOUX

INFORMATIONS LOCALES

DERNIERE MINUTE

Deux Marie nous quittent.

Marie Morel

Nous apprenons le décès , à l'âge de 93 ans de Mme Marie Morel, née Pometti.
D'origine corse, Mme Morel avait choisi le village de Bruis pour passer sa retraite où elle s'était retirée définitivement avec son mari depuis de nombreuses années.

Veuve depuis 1982, Mme Morel s'est éteinte le samedi 11 novembre dernier. Elle a été inhumée au cimetière de Bruis ce vendredi 17 novembre en présence de sa famille à qui nous présentons nos très sincères condoléances.

Marie Pizzini

Autre décès survenu également juste avant la parution de ce numéro, celui de Marie Pizzini née Bompard.

Sœur d'Elie Bompard et de Marcelle Collomb, Marie Pizzini était née en 1904 à Montmorin. C'est dans sa maison toujours impeccablement tenue - malgré les moyens modestes de l'époque - qu'elle a toujours vécu. (A l'exception des cinq dernières années de sa vie qu'elle passera à Marseille après que sa plus jeune fille ait réussi à l'en persuader).

Marie faisait partie de ces figures de Montmorin que l'on rencontrait au détour d'une rue, savon dans une main, brosse dans l'autre, penchée sur un lavoir, par tous les temps.

Mère de cinq enfants, veuve depuis 1990, elle fut aussi la coiffeuse de générations d'écoliers qui se sont succédé sur son fauteuil réglable un peu intrigant ayant appartenu autrefois à un dentiste de Marseille.

Les épreuves de la vie (perte d'un enfant de 18 mois), l'auront tout de même portée jusqu'à sa 97ème année. Le 25 novembre à 6 h 30, c'est notre doyenne qui s'est éteinte dans sa maison du pied de ville où ses enfants l'avaient ramenée respectant ainsi ses dernières volontés.

Marie repose désormais au cimetière de Montmorin où elle a été inhumée le lundi 27 novembre à 10 h.

A toute sa famille : nos très sincères condoléances.

RETABLISSEMENT

Bon rétablissement à M. Clément Sylvestre de Bruis qui a subi une opération à la hanche le 21 novembre dernier à l'hôpital de Die. L'opération s'est bien passée et nous souhaitons bon courage à Clément pour les séances de rééducation.